



Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le 23/04/2024

ID : 071-217104637-20240411-2024036-BF



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

N°2024036

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf
Séance du lundi 27 mars 2023

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf
Séance du jeudi 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

Étaient présents : BASSEUIL Roland, BRESCIANI Pascal, CHANUT Jean-Luc, CORRE Michelle, DESBROSSES Dominique, GROUILLER Sébastien, JONON Corinne, LABOURET Christian, LAROCHE Lucas, MARTIN Claire, RENAUX Cécile

Étaient absents excusés :

LAMBOROT Cécile, ayant donné pouvoir à RENAUX Cécile
BUTTET Frédéric, ayant donné pouvoir à GOUILLER Sébastien

Secrétaire de séance : CORRE Michelle

Secrétaire de Mairie : BONNETAIN Ingrid

Nombre de membres en
exercice : 13

Nombre de membres
présents : 11

Nombre de suffrages exprimés :
13

VOTES :

Contre : 0

Pour : 13

Abstention : 0

Date de convocation :
02/04/2024

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – budget Assainissement

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 de l'assainissement arrêté lors de la réunion de la commission des finances en date du 23/03/2023, comme suit :

Dépenses et recettes d'exploitation : 43 700.00 €

Dépenses et recettes d'investissement : 68 305.92 €

Vu l'avis de la commission des finances du 23/03/2023,

Vu le projet de budget primitif 2024 de l'assainissement,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2024 de l'assainissement arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'EXPLOITATION	43 700.00 €	43 700.00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	68 305.92 €	68 305.92 €
TOTAL	112 005.92 €	112 005.92 €

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 11/04/2024.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,
Jean-Luc CHANUT

